AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 8 février 1878

# Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 8 février 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation2 p. (130r, 131v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 8 février 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49544

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction8 février 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireLeymarie, Pierre-Gaétan (1827-1901)
Lieu de destination7, rue de Lille, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméGodin accuse réception de la lettre de Leymarie du 15 janvier 1878 lui rapportant des appréciations faites sur lui et sur le Familistère. Godin est satisfait de voir l'intérêt que porte le dernier numéro de la revue de Leymarie au Familistère et au livre *Solutions sociales*. Leymarie lui dit qu'il vend beaucoup d'exemplaires de cet ouvrage : Godin demande s'il les a pris chez Guillaumin et Cie ; il lui propose de lui en livrer s'il en fait une vente importante. Godin annonce à Leymarie qu'il va publier un journal intitulé *Le Devoir* : il lui demande de lui communiquer une copie de sa liste d'abonnés. Il l'assure qu'il a bien fait de les compter, lui et Marie Moret, parmi les membres de la future Société d'études psychologiques.

SupportSur le folio 131v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Pierre-Gaétan Leymarie du 8 février 1878 et, sur le papier du registre orienté dans le sens du format paysage, la lettre de Godin à Charles Fauvety du 8 février 1878

#### Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Familistère, Librairie, Périodiques Personnes citées

- Guillaumin et Cie
- Moret, Marie (1840-1908)
- Société d'études psychologiques

#### Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), Solutions sociales, Paris, A. Le Chevalier, 1871.
- Leymarie (Pierre-Gaétan), « Le Familistère de Guise », Revue spirite, février 1878, p. 1-6. [En ligne : <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2710208b/f1.item">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2710208b/f1.item</a>, consulté le 28 avril 2023]

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 22/08/2024

Juine le & février 18130 . Cher Monsieur degmarie, fai bien reçu rotre lettre du 11 Janvier m'entretenant des appreciations diverses paites au sujet de ma hersonne et de temilistère. Je ouis trop havitué à ces sortes de chases Depuis biental To and hour my arrester. Ven est-il par ainsi pour tour les hommes qui d'occupent verieusement de travailler au been des acetres ? Le dernier naméro de votre revue me fait wir l'interes que mus attacker au Tomilistère et à la propagation de man ouvrage: bolitions bourter. love me dile dans votre lettra que verce ventes beaucous de ce dervier occurage. Ou done nous ettervous procuré des exemplaires I Est-ce à la lébrairée quillaumin : de vous en avoir une vente importante , se pererices parel ètre vous les levrer directement. Maintenant j'aurais un service à vous demander. Je vais publier en jaurnos sous le têtre , " de devoir". Pourries -rous me rendre le service de me faire faire la capie de votre liste d'abounés, me char

131 geant de vous rembourser les frais de cette copies. J'enverrais mes premiers numéros a tous vos abonnés. Nous aver bien fait de me comprendre, ainsi que Mad Maria, au nombre des membres de la tociété de Etudes psychologiques memeres de la societé à relians projenorages, que nous voules fonder. Coute notre suivaille agréer cher Monsieur, pour rous et les voltes l'assurance de mes sensiments dévanées et de ceur de ma famille.